

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Chooz-inspection>

Réseau Sortir du nucléaire > Le Réseau  
en action > Juriblog > Nos actions juridiques > **Inspection "Incendie et explosion"**

**15 mai 2012**

## **Inspection "Incendie et explosion"**

**Dans le cadre de la surveillance des installations nucléaires de base, une inspection ASN a eu lieu le 15 mai 2012 au CNPE de Chooz sur le thème "Incendie et explosion". Cette inspection a révélé plusieurs violations à l'arrêté de 1999. Le Réseau "Sortir du nucléaire" a porté plainte.**

Le site de Chooz regroupe les réacteurs de la centrale nucléaire dite Chooz B implantée dans les Ardennes, à la pointe nord du département. Le site se trouve à moins de 10 km de la Belgique. Exploitée par EDF, cette centrale est constituée de deux réacteurs à eau sous pression d'une puissance de 1450 MW.

Une inspection ASN a eu lieu le 15 mai 2012 sur ce site, sur le thème "Incendie et explosion". Elle portait sur les éléments de prévention et de lutte contre l'incendie et l'explosion. Les inspecteurs se sont concentrés sur quelques points précis concernant l'organisation générale de la centrale en matière de lutte contre l'incendie, d'explosion et de secours à personne, la gestion des charges calorifiques et des déchets, l'application de la réglementation sur les risques explosion aux installations utilisant de l'ammoniac. Un rapport a été établi le 12 juin 2012.

Ce rapport faisait état d'un certain nombre de violations à la législation sur les INB. Après analyse, il s'avérait que 4 d'entre elles étaient constitutives d'infractions pénales. Le Réseau "Sortir du nucléaire" a donc déposé une plainte le 8 janvier 2013.

**L'affaire a été classée sans suite par le Parquet de Charleville-Mézières le 4 février 2014.**

***Téléchargez notre plainte***

